

PARTIE II

Chapitre 4

Faire de la dynamique démographique un paramètre du développement durable

par

Michael Herrmann

Conseiller technique sur la population et le développement économique
au Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA)

Bien que l'accroissement de la population mondiale ait décéléré dans la plupart des pays, il se poursuit à un rythme élevé. Si le taux de fécondité ne fléchit pas sensiblement et rapidement, la planète pourrait compter 16 milliards d'habitants en 2100, selon les dernières prévisions de la Division de la population des Nations unies. La croissance démographique, conjuguée à la hausse de la consommation, met à mal nos efforts pour réduire la pauvreté, créer des emplois et assurer la sécurité alimentaire, énergétique et hydrique tout en protégeant l'environnement naturel. Ces faits étaient déjà bien connus il y a près de 20 ans lorsque, peu après la Déclaration de Rio de 1992, le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement décrivait une approche sur deux fronts pour promouvoir le développement durable, reposant d'une part, sur une réorientation vers une production et une consommation durables, et d'autre part, sur l'adoption de mesures adéquates pour faire face à l'évolution démographique. Il y a longtemps qu'il aurait fallu agir. Pour promouvoir des trajectoires de développement durable, les pays en développement et leurs partenaires devront veiller à : i) garantir l'accès de tous à des soins de santé sexuelle et génésique et à des services de planification familiale ; ii) réaliser des investissements dans l'éducation, axés en particulier sur la parité entre les sexes ; iii) trouver des moyens de rendre les femmes autonomes ; et iv) veiller à ce que les prévisions de croissance démographique soient systématiquement prises en compte dans les stratégies et politiques de développement.

Les êtres humains sont au cœur du développement durable.

Les êtres humains sont au centre des préoccupations relatives au développement durable (Déclaration de Rio, 1992, principe 1). Les efforts destinés à encourager l'adoption de trajectoires de développement plus durables doivent tenir compte des populations – de leur importance, de leur situation géographique et de leur structure selon l'âge, ainsi que de leurs conditions de vie, de leurs ambitions et des perspectives qui s'offrent à elles (IIASA, 2011). Il est également essentiel de s'intéresser aux populations pour mieux comprendre les liens entre les composantes sociales, économiques et environnementales du développement, et pour parvenir à une intégration poussée et plus rationnelle de ces dimensions du développement durable.

Articulation entre dynamique démographique et développement durable

La dynamique démographique est étroitement et indissolublement liée au développement durable. La population mondiale a maintenant dépassé la barre des 7 milliards et va continuer d'augmenter d'après les prévisions des Nations unies. La croissance démographique met à mal les efforts déployés pour réduire la pauvreté, créer des emplois et assurer la sécurité alimentaire, énergétique et hydrique, tout en protégeant l'environnement naturel (Forum économique mondial et UNFPA, 2012).

Pour nourrir 9 milliards de personnes, il faudra accroître la production agricole de 70 %.

La croissance démographique, conjuguée à la hausse de la consommation, intensifie la pression qui s'exerce sur l'ensemble des ressources naturelles. La pauvreté et l'insécurité alimentaire touchent plus d'un milliard de personnes dans le monde. Les extraire de la pauvreté et assurer une vie décente aux générations suivantes exigera des efforts de développement considérables. Il est important non seulement de garantir une répartition plus équitable des ressources économiques – défi de plus en plus exigeant dans un monde où les inégalités ont tendance à se creuser – mais aussi d'accroître la production économique. Pour nourrir une population de 9 milliards d'individus, chiffre qui sera probablement atteint avant le milieu de ce siècle, il faudra, d'après la FAO (2010), que la production agricole progresse globalement de 70 % environ. En dehors du secteur agricole, les pays devront aussi accroître la production d'autres biens et services vitaux. Les hommes auront besoin de vêtements, de logements, d'eau, d'installations sanitaires et d'infrastructures ; il leur faudra aussi avoir accès aux soins de santé et à l'éducation. L'objectif de réduction de la pauvreté et d'amélioration du niveau de vie d'une population mondiale de plus en plus nombreuse soumettra à une pression accrue l'ensemble des ressources naturelles, et aura notamment des effets sur le climat, l'eau, les terres et les forêts.

La population des pays les moins avancés aura doublé en 2050.

Les pays les moins avancés sont les plus immédiatement touchés, mais les défis à relever exigent des solutions de portée mondiale. Les pays les plus pauvres enregistrent les taux les plus élevés de croissance démographique, mais aussi de pauvreté et d'insécurité alimentaire, et rencontrent également les plus grandes difficultés pour financer le maintien et le relèvement du niveau des dépenses de santé et d'éducation par habitant nécessaire pour répondre aux besoins d'une population croissante. En outre, même si une part relativement faible de leur population est totalement sans emploi et si les indemnités de chômage sont réduites à la portion congrue, la grande majorité des habitants sont victimes d'un sous-emploi improductif, souvent synonyme de précarité, et de formes d'emploi qui les exposent à la précarité (BIT, 2011). En 2050, la population de ces pays aura doublé et la main-d'œuvre disponible totale continuera de progresser sous l'effet de l'arrivée d'environ 33 000 jeunes sur le marché du travail chaque jour (UNFPA, 2011a). Pour nombre de pays très pauvres, la satisfaction des besoins des populations actuelles et futures et la durabilité écologique constituent un enjeu du développement toujours plus pressant.

Alors que les pays les plus pauvres du monde ont jusqu'à présent très peu contribué aux émissions mondiales de gaz à effet de serre, le changement climatique les touche de manière disproportionnée, accentuant leur vulnérabilité face aux risques naturels, en particulier aux modifications des régimes de précipitations et à la désertification qui affectent directement l'agriculture. Cependant, les pressions qui s'exercent sur les terres agricoles, les forêts et les ressources en eau ne sont pas uniquement imputables au changement climatique ; elles résultent aussi des modèles de consommation et de production qui prévalent dans les pays les plus pauvres eux-mêmes. Souvent, ceux-ci comptent largement sur l'exploitation de leurs ressources naturelles – en particulier sur les industries extractives, l'agriculture et la production de bois à grande échelle – pour stimuler la croissance économique, et de nombreux ménages parmi les plus pauvres dépendent du bois et d'autres ressources naturelles pour satisfaire leurs besoins quotidiens. Récemment, l'UNFPA (2011a) a attiré l'attention sur le fait que ce sont les pays les moins avancés du monde qui pâtissent le plus de la dégradation rapide et de l'épuisement de leurs ressources naturelles, ce qui compromet leurs chances de rattraper les pays plus avancés sans porter atteinte à l'environnement (voir aussi CNUCED, 2011). Entre 2000 et 2008, le taux moyen de croissance économique réelle dans les pays les moins avancés était presque aussi élevé que celui des autres pays en développement (6.5 % et 6.6 %, respectivement) ; cependant, après ajustement en fonction de la croissance démographique ainsi que de la dégradation et de la destruction de l'environnement, il était près de deux fois inférieur (2.5 % contre 4.7 %) (UNFPA, 2011a).

Les effets de la croissance économique et de la dégradation de l'environnement sont particulièrement prononcés dans les pays les moins avancés d'Afrique subsaharienne et d'Asie du Sud, mais ils ont inévitablement de graves répercussions sur le plan mondial qui exigent des solutions coordonnées à l'échelle de la planète. Les pays du monde sont liés entre eux non seulement par des échanges commerciaux et des flux financiers, mais aussi par le devenir de l'environnement et l'évolution démographique. Les efforts nécessaires pour répondre à la demande, qui augmente rapidement, d'eau, de denrées alimentaires et d'énergie, par exemple, concerneront tous les pays. De même, si l'on ne parvient pas à satisfaire les besoins des populations, à faire reculer la pauvreté, à améliorer les niveaux de

vie et à assurer une plus grande équité, la stabilité, la sécurité et la préservation de l'environnement seront menacées dans le monde entier.

Le Programme d'action adopté en 1994 lors de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) ayant eu lieu au Caire définit les actions à mener en priorité pour œuvrer au développement durable. Dans le préambule sont clairement énoncés la vocation et les objectifs de ce document qui a fait date : « Pris dans leur ensemble, les objectifs et les mesures proposés en matière de population et de développement dans le présent programme d'action permettront d'apporter une réponse aux problèmes critiques et interdépendants qui se posent dans les domaines de la population et de la croissance économique soutenue dans le cadre du développement durable » (paragraphe 1.9). En écho à la Déclaration de Rio de 1992 (principe 8), le Programme d'action de la CIPD (principe 6) décrit une approche sur deux fronts pour promouvoir le développement durable, supposant notamment l'adoption de modes de production et de consommation durables – caractéristiques distinctives d'une économie verte – et la formulation et la mise en œuvre de politiques appropriées pour faire face à l'évolution démographique.

Il n'y a pas de fatalité démographique

Si nous n'agissons pas de toute urgence, le monde pourrait compter 16 milliards d'habitants en 2100.

Ce sont les politiques qui sont conduites actuellement qui vont déterminer si la population mondiale va excéder 9 milliards de personnes en 2050, puis se stabiliser aux alentours de 10 milliards en 2100, ou au contraire dépasser les 10 milliards d'individus vers le milieu du siècle et être portée à 16 milliards à la fin du siècle. L'écart entre les prévisions moyennes et hautes des Nations unies concernant la population correspond à 0.5 enfant de plus qu'aujourd'hui par femme et par an en moyenne (UNFPA, 2011b ; Nations unies, 2011). Chaque décennie de retard sur l'objectif du seuil de remplacement à atteindre se traduit par une croissance démographique notable et soutenue dans les décennies à venir (Nations unies, 2011).

Tous les pays, en particulier les plus pauvres, doivent s'appuyer sur des données et des prévisions démographiques pour éclairer leurs stratégies de développement.

Les pays peuvent agir sur la dynamique démographique par des politiques efficaces fondées sur les droits de l'homme et par une planification de qualité. L'accès de tous aux soins de santé sexuelle et génésique, la planification familiale volontaire, l'investissement dans l'éducation des jeunes, tout particulièrement des filles, et l'autonomisation des femmes peuvent faire toute la différence. Ces mesures contribueront non seulement à améliorer la qualité de la vie en réduisant la mortalité infantile, juvénile et maternelle, à arrêter la propagation des maladies transmissibles et à faire baisser le nombre de grossesses non désirées chez les jeunes femmes, mais aussi à réduire la fécondité et à ralentir la croissance démographique. Néanmoins, même si les taux de fécondité étaient ramenés rapidement au niveau de remplacement, les populations continueraient d'augmenter pendant des décennies en raison simplement du nombre de femmes en âge

de procréer. Dans les pays les plus pauvres, les populations urbaines augmenteront plus vite encore que les populations rurales. Il est primordial que tous les pays, y compris les plus pauvres, utilisent systématiquement les données et prévisions démographiques pour éclairer leurs stratégies de développement. Grâce à la planification, ils pourront relever les nombreux défis liés à l'urbanisation rapide, en mettant à profit les immenses possibilités s'offrant ainsi d'œuvrer au développement économique, social et environnemental. L'évolution démographique peut ouvrir des perspectives nouvelles pour le développement durable. L'exode rural peut également alléger les pressions exercées sur les ressources naturelles et permettre aux individus de s'adapter à l'évolution des conditions économiques et environnementales. De fait, l'essor des populations urbaines – accéléré par des mouvements migratoires rapides dans nombre de pays parmi les plus pauvres – peut apporter une contribution précieuse au développement durable. À mesure que les populations s'accroissent, les ménages perçoivent l'intérêt qu'il y a, pour des raisons économiques et environnementales, à se rapprocher des zones urbaines où ils consomment moins d'énergie – par rapport à leur revenu – que dans les zones rurales. Les économies d'énergie réalisées sont particulièrement importantes dans les secteurs du logement et des transports urbains et permettent aux pouvoirs publics d'offrir des infrastructures et des services essentiels pour des coûts par habitant plus bas que dans les zones rurales.

L'évolution démographique peut ouvrir des perspectives de développement durable.

En outre, la baisse de la fécondité réduira temporairement les taux de dépendance et ouvrira aux ménages et aux pays la possibilité d'intensifier leurs investissements dans des ressources productives. Investir davantage, par exemple, dans la jeunesse permettra de pouvoir compter sur une main-d'œuvre en meilleure santé, mieux formée et plus productive ; si les jeunes trouvent des emplois, il en résultera une croissance économique plus forte et plus soutenue. Il est précisé dans le Programme d'action de la CIPD « qu'un ralentissement de l'accroissement de la population a permis à de nombreux pays de disposer d'un peu plus de temps pour se préparer à faire face à de futures poussées démographiques. Ces pays se trouvent dès lors mieux à même de s'attaquer à la pauvreté, de protéger l'environnement ou de réparer les dommages qu'il a subis et de jeter les bases d'un développement durable à venir. Il suffit de gagner ne serait-ce que dix ans dans la marche vers la stabilisation des taux de fécondité pour obtenir une amélioration considérable de la qualité de vie. » (CIPD, 1994, paragraphe 3.14)

La voie à suivre

Les liens indissolubles entre dynamique démographique et développement durable ont des répercussions concrètes sur l'action publique tant pour les pays en développement que pour leurs partenaires au développement bilatéraux et multilatéraux. Chacun s'accorde aujourd'hui à penser que la population joue un rôle important dans le développement durable et qu'il est capital d'analyser les imbrications entre population et développement durable pour élaborer une stratégie réaliste. S'ils veulent promouvoir l'adoption de trajectoires de développement durables, les pays en développement et leurs partenaires devront : i) garantir l'accès de tous aux soins de santé sexuelle et génésique ; ii) réaliser des investissements dans l'éducation, spécifiquement axés sur la parité entre les sexes ; iii) trouver des moyens de rendre les femmes autonomes ; et iv) veiller systématiquement

à prendre en compte les prévisions démographiques dans les stratégies et les politiques de développement. Se préparer aux évolutions prévues de la population et de la pyramide des âges, ou des migrations et de l'urbanisation, est une condition préalable indispensable à l'instauration d'un développement durable dans les zones rurales et urbaines ainsi qu'au niveau national, et contribuera aussi aux efforts déployés pour atténuer le changement climatique et s'y adapter et pour réduire les risques de catastrophes naturelles. S'ils ne planifient pas ces transitions démographiques et ne profitent pas des avantages qui en résultent, les pouvoirs publics devront agir dans un contexte permanent de crise, en réagissant aux problèmes démographiques à mesure qu'ils se présentent, démarche généralement plus coûteuse et moins efficace.

Références

- Bureau international du travail (BIT) (2011), « Croissance, emploi et travail décent dans les pays les moins avancés », rapport du Bureau international du travail pour la Quatrième Conférence sur les pays les moins avancés, Istanbul, 9-13 mai 2011, BIT, Genève.
- Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) (1994), « Programme d'action », rapport de la Conférence internationale sur la population et le développement, 5-13 septembre 1994, UNFPA, Le Caire.
- Conférence des Nations unies sur les échanges et le développement (CNUCED) (2011), « Rapport 2011 sur les pays les moins avancés : Contribution potentielle de la coopération Sud-Sud à un développement équitable et durable », CNUCED, Genève et New York.
- Forum économique mondial (FEM) et Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA) (2012), « The Missing Link in Sustainable Development: A Call to Integrate Population in the Water, Food, Energy Nexus », *Statement of a Global Expert Panel*, mars 2012, UNFPA, New York.
- International Institute for Applied Systems Analysis (IIASA) (2011), *The Laxenburg Declaration on Population and Sustainable Development, Statement of a Global Expert Panel*, octobre 2011, Laxenburg.
- Nations unies (2011), *World Population Prospects: The 2010 Revision*, Division de la population du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat des Nations unies, New York.
- Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) (2010), *Produire davantage pour nourrir 9 milliards d'individus*, FAO, Rome.
- Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) (2011a), « Population Dynamics in the Least Developed Countries: Challenges and Opportunities for Development and Poverty Reduction », document présenté à la Quatrième Conférence sur les pays les moins avancés, Istanbul, 9-13 mai 2011, UNFPA, New York.
- UNFPA (2011b), « Population Matters for Sustainable Development », document d'analyse établi pour la consultation interorganisations sur la population et le développement durable (*Interagency Consultation on Population and Sustainable Development*), 23 juin 2011, UNFPA, New York.



Extrait de :

Development Co-operation Report 2012 Lessons in Linking Sustainability and Development

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/dcr-2012-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

Herrmann, Michael (2012), « Faire de la dynamique démographique un paramètre du développement durable », dans OCDE, *Development Co-operation Report 2012 : Lessons in Linking Sustainability and Development*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/dcr-2012-11-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.